Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

STERIPro Quick neu (inkl. Duftvarianten)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

STERIPro Quick neu (inkl. Duftvarianten)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Désinfectants

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Société:	Heck Hygiene GmbH
Rue:	Ostring 1
Lieu:	34277 FULDABRÜCK / GERMANY
Téléphone:	+49 (0) 561-220 739 00 Téléfax: +49 (0) 561-220 739 99
e-mail:	info@heck-hygiene.de
Service responsable:	Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité: sds@gbk-ingelheim.de

Fournisseur

Société:	Dentimed Sàrl
Rue:	Chemin du Croset 9/C
Lieu:	CH-1024 Ecublens
Téléphone:	+41 (0) 21-861 38 73
e-mail:	info@dentimed.ch
Service responsable:	Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité: sds@gbk-ingelheim.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

Centre Suisse d'Information Toxicoloque
Téléphone: 145 / E-Mail: info@toxi.ch
INTERNATIONAL: +49 - (0) 6132 - 84463, GBK GmbH (24h - 7d/w - 365d/a)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

Catégories de danger:
Liquide inflammable: Flam. Liq. 3
Mentions de danger:
Liquide et vapeurs inflammables.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) nº 1272/2008

Mention d'avertissement: Attention

Pictogrammes:

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

This Safety Data Sheet corresponds to the criteria of www.compliance-footprint.com

P102	Tenir hors de portée des enfants.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P260	Ne pas respirer les vapeurs.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans agréés de collecte entreprise élimination ou de locaux.

2.3. Autres dangers

Conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.
Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique
Solution alcoolique

Composants dangereux

Nº CAS	Substance			Quantité
	Nº CE	Nº Index	Nº REACH	
	Classification SGH			
64-17-5	Éthanol			< 50 %
	200-578-6	603-002-00-5	01-2119457610-43	
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2; H225 H319			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Information supplémentaire
Les limites de concentration spécifiques
Éthanol
C > 50% => H319

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales
Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
En cas de malaise consulter un médecin.

Après inhalation
Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs.
En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Après contact avec la peau
Laver à l'eau et au savon par précaution.

Après contact avec les yeux
Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Après ingestion
Ne pas faire vomir.
Appeler aussitôt un médecin.
Il faut que la décision de faire ou de ne pas faire vomir soit prise par le médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

This Safety Data Sheet corresponds to the criteria of www.compliance-footprint.com

L'inhalation de vapeurs en forte concentration peut causer des effets narcotiques.
Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation de la peau et des dermatoses à cause des propriétés dégraissantes du produit.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Mousse résistant aux alcools, poudre chimique, gaz carbonique (CO2), eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pendant l'incendie, il peut se produire:
monoxyde et dioxyde de carbone

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.
Vêtement de protection.

Information supplémentaire

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent au ras du sol.
Le mélange vapeur/air est explosif, même dans des récipients vides, non nettoyés.
Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.
Veiller à assurer une aération suffisante.
Utiliser un vêtement de protection individuelle.
Tenir à l'écart des sources d'ignition.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).
Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Observer les prescriptions préventives (voir paragraphes 7 et 8).
Informations concernant l'élimination : voir chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Conserver le récipient bien fermé.
Assurer une ventilation adéquate.
Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Préventions des incendies et explosion

Ne pas fumer (volatil).

This Safety Data Sheet corresponds to the criteria of www.compliance-footprint.com

Ne pas pulvériser vers une flamme nue ou tout autre objet incandescent.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Conseils pour le stockage en commun

Incompatible avec des agents oxydants.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Désinfectants

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)

Nº CAS	Substance	ppm	mg/m³	fib/ml	Catégorie	Origine
64-17-5	Ethanol	500	960		VME 8 h	
		1000	1920		VLE courte durée	

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Mesures d'hygiène

Ne pas inhaler les vapeurs.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.
Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.
Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection des yeux/du visage

La protection pour les yeux n' est habituellement pas requise si utilisé dans les conditions prévues par le fabricant. Sinon port de lunettes assurant une protection complète des yeux avec protection latérale.

Protection des mains

Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés :
Polychloroprène - CR (0,5 mm): Temps de perméation > 4 h
caoutchouc nitrile / Latex-Nitrile-NBR (0,35 mm): Temps de perméation > 4h
caoutchouc butyle – butyle (0,5 mm): Temps de perméation > 8 h
Caoutchouc fluoré - FKM (0,4 mm): Temps de perméation > 8 h
chlorure polyvinylique - PVC (0,5 mm): Temps de perméation > 4 h
La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.
Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

Protection de la peau

Vêtements de protection à manches longues (DIN EN ISO 6530)

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié (filtre à gaz du type A) (EN 14387).

This Safety Data Sheet corresponds to the criteria of www.compliance-footprint.com

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide
Couleur:	Incolore
Odeur:	Alcoolique / Parfumé

		Testé selon la méthode
pH-Valeur (à 20 °C):	5,5 - 6,5	
Modification d'état		
Point de fusion/point de congélation:	< - 10 °C	
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	env. 85 °C	
Point de sublimation:	n.a.	
Point de ramollissement:	n.a.	
Point d'éclair:	24 °C	
Inflammabilité		
solide:	n.d.	
gaz:	n.a.	
Dangers d'explosion		
Le produit ne constitue aucun risque d'explosion, toutefois il est possible que des mélanges explosifs vapeur/air soient formés.		
Limite inférieure d'explosivité:	3,5 vol. %	*)
Limite supérieure d'explosivité:	15 vol. %	*)
Température d'auto-inflammation:	425 °C	*)
Température d'inflammation spontanée		
solide:	n.d.	
gaz:	n.a.	
Température de décomposition:	n.d.	
Propriétés comburantes		
Non oxyder.		
Pression de vapeur: (à 20 °C)	58 hPa	*)
Densité (à 20 °C):	0,92 - 0,93 g/cm³	
Densité apparente:	n.a.	
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	Miscible	
Coefficient de partage n-octanol/eau:	n.d.	
Viscosité dynamique:	n.a.	
Viscosité cinématique:	n.a.	
Durée d'écoulement:	n.a.	
Densité de vapeur relative:	n.d.	
Taux d'évaporation:	n.d.	
Épreuve de séparation du solvant:	n.d.	
Teneur en solvant:	< 50 %	

This Safety Data Sheet corresponds to the criteria of www.compliance-footprint.com

9.2. Autres informations

*) Éthanol

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit au contact des agents d'oxydation.

10.4. Conditions à éviter

Les mélanges air/vapeur sont explosifs en cas de chauffage intense.
Le chauffage peut dégager des vapeurs qui peuvent s'enflammer.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants

10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde et dioxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Absence de données toxicologiques.
Éthanol
DL50/orale/rat > 2000 mg/kg [OCDE 401]
DL50/dermale/lapin > 2000 mg/kg [OCDE 401]
CL50/inhalativ/rat: > 20 mg/l/4h

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire référentes à des preuves

La classification a été effectuée par calcul d'après de la Règlement (CE) No 1272/2008.

Expériences tirées de la pratique

Observation diverses

Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.
L'inhalation de vapeurs en forte concentration peut causer des effets narcotiques.
Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation de la peau et des dermatoses à cause des propriétés dégraissantes du produit.

This Safety Data Sheet corresponds to the criteria of www.compliance-footprint.com

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.

Éthanol
CL 50/Oncorhynchus mykiss/96 h = 13000 mg/l
CEr50/Chlorella vulgaris/72 h = 275 mg/l
CE50/Daphnia magna/48 h = 12340 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible
Éthanol: Facilement biodégradable (critères OCDE).

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Pollue faiblement l'eau.

Information supplémentaire

Eviter le contact du produit avec les eaux de source ou les eaux de surface.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Si possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération.
Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

Code d'élimination des déchets - Produit (RS 814.610.1, OMoD)

070601 Déchets des procédés de la chimie organique; Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de corps gras, de lubrifiants, de savons, de détergents, de désinfectants et de cosmétiques; Eaux de lavage et liqueurs mères aqueuses; déchet spécial

L'élimination des emballages contaminés

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.
Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.
Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU:	UN 1170
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	ÉTHANOL EN SOLUTION (ALCOOL ÉTHYLIQUE EN SOLUTION)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3

This Safety Data Sheet corresponds to the criteria of www.compliance-footprint.com

14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	3

Code de classement:	F1
Quantité limitée (LQ):	5 L / 30 kg
Quantité exceptée:	E1
Catégorie de transport:	3
Nº danger:	30
Code de restriction concernant les tunnels:	D/E

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU:	UN 1170
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	ÉTHANOL EN SOLUTION (ALCOOL ÉTHYLIQUE EN SOLUTION)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	3

Code de classement:	F1
Quantité limitée (LQ):	5 L / 30 kg
Quantité exceptée:	E1

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU:	UN 1170
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	ETHANOL SOLUTION (ETHYL ALCOHOL SOLUTION)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	3

Marine pollutant:	No
Quantité limitée (LQ):	5 L / 30 kg
Quantité exceptée:	E1
EmS:	F-E, S-D

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU:	UN 1170
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	ETHANOL SOLUTION (ETHYL ALCOHOL SOLUTION)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3

14.4. Groupe d'emballage: III

Étiquettes: 3

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 10 L
Passenger LQ: Y344
Quantité exceptée: E1

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 355
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 60 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 366
IATA-Quantité maximale (cargo): 220 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Le transport est effectué seulement dans des récipients homologués et appropriés.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):
Inscription 3

2004/42/CE (COV): < 50 %
Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III): P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

Information supplémentaire

Règlement CE N° 648/2004 (Réglementation des détergents):
< 5% Tensides non-ioniques

Législation nationale

This Safety Data Sheet corresponds to the criteria of www.compliance-footprint.com

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5 (RS 822.115). Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit. Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.
Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection de la maternité (RS 822.111.52). Les femmes enceintes et les mères qui allaitent ne peuvent entrer en contact avec ce produit (cette substance / cette préparation) dans le cadre de leur travail que lorsque qu'il est établi sur la base d'une analyse de risques au sens de l'article 63 OLT 1 (RS 822.111) qu'aucune menace concrète pour la santé de la mère et de l'enfant n'est présente ou que celle-ci peut être exclue grâce à des mesures de protection appropriées.

Information supplémentaire

Classe de contamination de l'eau: B

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

chapitre: 1, 2, 9

Abréviations et acronymes

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intér
IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization
MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships
IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk
GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals
CAS = Chemical Abstract Service
EN = European norm
ISO = International Organization for Standardization
DIN = Deutsche Industrie Norm
PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic
vPvB = Very Persistent and very Bio-accumulative
LD = Lethal dose
LC = Lethal concentration
EC = Effect concentration
IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

Information supplémentaire

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l`utilisation et de l'emploi régulier du produit

This Safety Data Sheet corresponds to the criteria of www.compliance-footprint.com

(voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.
Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.
Veuillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.
Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.
(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)